

École des Musiques Vivantes

Depuis 1999 l'association l'École des musiques vivantes est installée à Joyeuse en Beaume Drobie. C'est une école qui offre l'accès aux pratiques musicales à tous et toutes.

Voilà pourquoi nos tarifs d'adhésion n'ont pas bougé depuis plus de 10 ans. L'école tient à toucher le plus grand nombre d'habitants du territoire.

apprendre ensemble

L'accès à la musique reste une activité onéreuse pour les familles. C'est pourquoi l'école a mis en place une tarification adaptée ainsi qu'un parc d'instruments de musique afin que les élèves puissent pratiquer sur des instruments de qualité. Un xylophone peut être prêté gratuitement. D'autres instruments (flûte traversière, violon trombone) sont en location à prix réduit.



www.emvlaruche.com

04 75 29 69 53

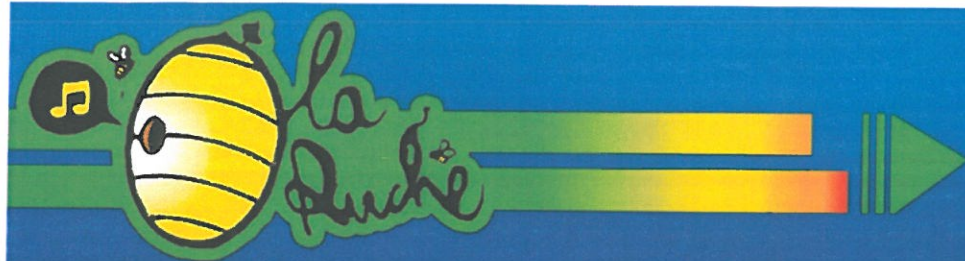


credit photo Antoine Combier



Ardèche
LE DÉPARTEMENT





**École des
mUSIQUES
Vivantes**

Les ateliers sont divisés en trois cycles, ce qui correspond à une évolution dans le cursus

Cycle découverte / de 6 à 8 ans

Atelier qui dure 1 heure par semaine. Les enfants découvrent le rythme, le tempo, les percussions, le chant et le jeu en orchestre. Ils pratiquent de nombreux instruments et jouent ensemble.

Cycle 1 / de 8 à 10 ans

Atelier qui dure 1h30 par semaine. Les enfants travaillent sur le rythme, le tempo, les percussions, le chant et le jeu en orchestre. Le cycle est divisé en 45 minutes d'atelier d'ensemble et 45 minutes d'atelier chant-formation musicale.

Cycle 2 / de 10 à 12 ans

Atelier qui dure 1h30 plus 30 minutes de cours d'instrument par semaine. Les musiciens travaillent sur le rythme, le tempo, les percussions, le chant et le jeu en orchestre. L'instrument individuel choisi est appliqué à l'orchestre. Le cycle est divisé en 45 minutes d'atelier chant-formation musicale et 45 minutes d'atelier d'ensemble.

Cycle 3 / de 12 à 16 ans

Atelier qui dure 2h plus 30 minutes de cours d'instrument par semaine.

La classe orchestre la Ruche se produit en concert avec un répertoire de musiques actuelles. Les musiciens font des concerts régulièrement ainsi que des enregistrements. Ce qui est une application concrète de l'apprentissage de la musique. Tout au long de l'année les apprentis musiciens sont présents dans le territoire Beaume Drobie et parfois plus loin.

Tarifs :

adhésion à l'association 20€ pour l'année et par famille

Atelier découverte et cycle 1 88€/trimestre

Atelier cycle 2 et cycle 3 88€/trimestre

Cours individuel 175 €/trimestre

instruments proposés

Piano, batterie, guitare, basse, accordéon, flûte traversière et violon



Réveillez vos vieux instruments, nous éveillerons vos enfants (collecte)

Le principe est simple, si vous avez chez vous des instruments dormants que personne n'utilise et qui prennent la poussière, vous pouvez les déposer dans votre mairie. Nous les remettrons en état et les proposerons à nos élèves. Ce geste nous aiderait à faciliter l'accès à la culture pour tous les enfants de notre territoire.